

**ASSOCIATION DE PROMOTION DES ACTIONS POUR L'EPARGNE RETRAITE
APACTE**

Association sans but lucratif régie par la Loi du 1er juillet 1901
13 rue du Moulin Bailly, 92270 Bois-Colombes

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
27 JUIN 2024**

L'ordre du jour de cette Assemblée générale est le suivant :

A titre ordinaire

- Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes annuels de l'Association pour l'exercice 2023
- Convention visée à l'article L.612-5 du code de commerce
- Approbation des comptes annuels du plan ABEILLE RETRAITE PERP pour l'exercice 2023
- Quitus aux administrateurs
- Indemnités et avantages au titre de Membre du Conseil d'administration
- Approbation du budget de l'Association pour l'exercice 2024
- Approbation du budget du plan ABEILLE RETRAITE PERP pour l'exercice 2024
- Renouvellement du mandat de membres du Conseil d'administration
- Délégation de pouvoir de l'Assemblée générale au Conseil d'administration en vue de la signature d'avenants aux contrats d'assurance et de capitalisation souscrits par l'Association, dans le cadre des articles L.141-7 et R.141-6 du code des assurances
- Délégation de pouvoir de l'Assemblée générale au Conseil d'administration en vue de la signature d'avenants aux contrats d'assurance souscrits par l'Association, dans le cadre des articles L.141-7, L.144-2, R.141-6 et R.144-8 du code des assurances
- Pouvoirs pour formalités

A titre extraordinaire

- Reconduction du Plan ABEILLE RETRAITE PLURIELLE
- Obligations et possibilités résultant la Loi Industrie Verte